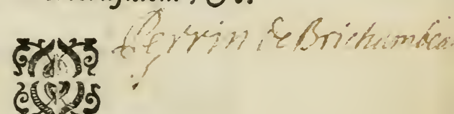




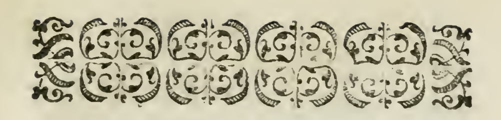


RELATION DE LA POMPE FUNEBRE FAITE A NANCY LE dix-neuf Avril mil ſept cent.

Aux Obſeques de Tres-Haut, Tres Puiſſant & Tres-Excellent Prince CHARLES V. *du Nom, Duc de Lorraine & de Bar, Roy de Hieruſalem, &c.*



A NANCY,
Chez Nicolas, René les Charlots, & Pierre Deſchamps, Imprimeurs ordinaires de SON ALTESSE ROYALE, Ruë de la Primatiale. 1700.



A SON ALTESSE ROYALE



ONSEIGNEVR,

CE n'eſt pas aſſeZ pour la gloire de Vôtre Alteſſe Royale, que dans ſes Etats Elle ait donné des marques ſi éclatantes de ſa pieté filiale, ſoit par les ſoins empreßez qu'elle a eû de faire amener dans

ſa Capitale le Corps de Feü Son Auguſte Pere, ſoit par la Pompe Funébre, qu'elle luy a fait faire d'une magnificence tout à fait royale.

Il ne ſuffit pas auſsi, MONSEIGNEUR, pour l'honneur & la conſolation de vos Sujets, qu'ils aient fait voir dans cete occaſion, comme ils ont fait dans toutes les autres, leur Zele, leur affection & leur attachement inviolable pour leur Souverain.

Il faut encore que les Peuples les plus éloignez apprennent toutes ces choses & qu'ils les admirent, & que dans les Siecles à venir nos Nepveux sçachent ce que vôtre Régne nous a fait voir digne de son grand Cœur & de sa pieté.

Dans cette vüe, MONSEIGNEUR, j'ay fait un Recueüil fidele de ce que Nous avons veû avec étonnement, pour le publier par toute la Terre, & pour le consacrer à la

posterité, apres avoir pris la liberté de le presenter à V. A. R. heureux si par là, je puis luy donner quelque foible témoignage de la veneration tres profonde, avec laquelle je suis.

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE ALTESSE ROYALE,

Le rres-humble, tres obeissant
& tres fidele serviteur & Sujet.
WILLEMIN DE HELDENFELD.

RELATION

DE LA POMPE FUNEBRE faite à Nancy le 19. Avril 1700. aux Obseques de Tres-Haut, Tres-Puissant, & Tres Excellent Prince, CHARLES V. du Nom, Duc de Lorraine & de Bar, Roy de Hierusalem, &c.

ON ne vit jamais de marques d'une pieté filiale ni plus vives ni plus êclatantes, que celles que SON ALTESSE ROYALE a données par la Pompe Funébre, qu'elle a fait faire le dix-neufviéme Avril mil sept cens à feu CHARLES V. son

tres.honoré Seigneur & Pere, de laquelle voicy un Recueüil fidele & toutes les particularitez.

Ce Heros invincible, qui a été l'ornement & la gloire de nôtre siecle, tant par ses grandes qualités & ses vertus, que par le nōbre de ses Victoires & de ses Conquétes, qui ont remply l'Univers d'admiration & d'étonnement, déceda à Welz petite Ville de l'Autriche Superieure le 18. Avril 1690. & son Corps fut porté à Inspruck Capitale du Tirol, où depuis ce temps là il étoit resté en dépost parmy ceux des Archiducs en l'Eglise des Peres Jesuites.

Ce Prince, à l'exemple des anciens Patriarches, avoit fait connoître avant sa mort, le desir qu'il avoit d'être inhumé dans le tombeau de ses glorieux Ancêtres, qui reposent en l'Eglise des

Peres Cordeliers de Nancy.

Ce fut pour cela que S. A. R. n'ayant rien plus à cœur depuis ſon heureux rêtabliſſement dans ſes Etats, que de rendre à ſon Auguſte Pere les derniers devoirs par l'accompliſſement de cette ſienne volonté, envoya en Tirol Monſieur l'Abbé Fournier ſon premier Aumônier, Conſeiller d'Etat & Conſeiller Prélat au Parlement, avec Mr. le Comte de Cuſtine ſon premier Chambelan, Lieutenant Colonel de ſon Regiment aux Gardes, & Gouverneur de la Citadelle de Nancy, qui furent accompagnez de pluſieurs Aumôniers ordinaires, de Gentils hommes, de Pages & de Valets de pied, avec un détachement de Chevaux Legers, pour aller querir les Cendres précieuſes de ce Grand Prince. Voicy ce qui ſe

paſſa de plus remarquable dans leur voyage.

Ces Meſſieurs ayans receu les ordres de Son Alteſſe Royale, partirent de Nancy le 27. Fevrier 1700. & arrivérent à Inſpruck le 15. Mars; le l'endemain ils y furent complimentés par deux Conſeillers d'Etat, qui les aſſûrérent de la prompte obéiſſance avec laquelle ils exécuteroient la volonté de l'Empereur, qui leur avoit ordonné de ne rien obmettre, pour rendre à la Memoire de feu le Duc de Lorraine tous les honneurs qui luy étoient deûs.

On éleva dabord dans l'Egliſe des Peres Jeſuites un tres-beau Cathaphalque, tout embély de colomnes, de figures vêtuës à la Romaine, de deviſes & de vers latins, qui publioient les Vertus héroïques & le merite éclatant de

cet Illustre Défunct.

Toutes les marches étoient couvertes de chandeliers d'argent, avec des flambeaux & bougies de cire blanche; le cercuëil, où étoit le Corps, fut posé au milieu de ce Cathaphalque, & sur ce cercuëil l'on mit vers la tête une Couronne, au milieu le Collier de la Toison, & aux Pieds l'on y mit le Sçeptre & la Main de Justice; tout le Chœur de l'Eglise fut tendu de noir.

Le 18. Mars, qui étoit le jour fixé pour le départ, toute la Noblesse, le Conseil d'Etat, la Cour Souveraine & la Chambre, les Magistrats & tout ce qu'il y eût de notables Bourgeois dans la Ville se rendirent dans cette Eglise, ou Mr. l'Abbé de Wilthau de l'Ordre des Prémontrés officia Pontificalement à la grande Messe,

qui fut chantée en musique : les Pages, & les Valets de Pied restérent pendant tout le Service divin, auprés du Cathaphalque avec des flambeaux de cire blanche, & douze Gardes l'épée nüe à la main : A deux heures aprés midy, tout le monde s'étant rendu de nouveau dans la même Eglise pour accompagner le Corps., l'on commença à marcher en cet ordre au premier signal, qui fut dõné par une salve de toute l'artillerie de la Ville, auquel temps l'on entendit sonner toutes les cloches.

La Bourgeoisie sous les armes, & rangée en bataille devant l'Eglise commença la marche avec les Officiers à la tête : les Etudians de l'Université avec leurs Regents suivirent deux à deux téte nuë & en manteaux : les Corde-

liers & les Capucins continuérent cette marche, & furent ſuivis par un nombreux Clergé, qui chantoit les Pſeaumes ſelon l'ancienne coûtume de l'Egliſe, portant châcun un cierge blanc à la main.

Monſieur l'Abbé de Wilthau revêtu de ſes habits pontificaux & accompagné de ſes Religieux aſſiſtans, précedoit le caroſſe dans lequel on avoit mis le Corps de Charles V. De part & d'autre du caroſſe, marchoient les Pages & les Valets de pied en deüil tenant châcun un flambeau à la main, avec vingt Gardes l'epée nuë.

Mr. l'Abbé Fournier & Mr. le Comte de Cuſtine en manteaux & creſpes raſans terre, marchoiẽt apres le caroſſe ſuivis des Eccleſiaſtiques & des Gentil-hommes, que S. R. A. avoit envoyés avec eux.

Le Conſeil d'Etat avec les autres Cours, la Nobleſſe & tout ce qu'il y eût de Gens de diſtinction ſortirent enſuite de l'Egliſe & l'on marcha en tres-bel ordre entre deux hayes de Bourgeois qui étoient ſous les armes juſqu'à un quart de lieuë de la Ville, où l'on entendit une troiſiéme ſalve de l'artillerie; la ſeconde s'étant faite au ſortir de la Ville.

Le bruit de cette Pompe funébre, qui s'étoit répandu par toute la Province avoit aſſemblé à Inſpruck une infinité de Peuples; toutes les ruës en étoient remplies & les fenêtres des maiſons: mais ce qui faiſoit un ſpectacle bien triſte & bien touchant, étoit de voir toute cette foule fondre en larmes & pleurer la perte, qu'ils alloient faire du Corps de ce Prince, qui pendant ſa vie avoit fait

leur joye & leurs delices, & dont les ſeules cendres faiſoient encore apres ſa mort leur bonheur & leur conſolation. Ils diſoient tous que ce Prince eſtoit un Saint que s'il étoit en leur pouvoir de le retenir, ils ne permetteroient jamais qu'on leur enlevât un ſi grand tréſor, puis qu'ils avoient à craindre que l'on ne leur enlevât avec luy la felicité & le repos, dont ils joüiſſoient depuis ſi long-temps.

Tout ce grand Convoy s'eſtant arrêté à la troiſiéme ſalve, que l'on fit, il ne ſe paſſa que des complimens de civilité entre les Mrs. du Pays, & ceux qui retournoient en Lorraine, aprés leſquels on ſe ſépara, & ceux cy continuérent leur voyage en cét ordre.

Le Capitaine des chariots précédoit un caroſſe drappé de noir,

dans lequel eſtoient les Aumôniers, ſix Pagesà à cheval marchoient enſuite ſuivis des Valets de pieds & des Heyducqs; un Officier de cavallerie avec vingt Maîtres, qui portoient châcun un creſpe en êcharpe marchoit devant le caroſſe ou étoit le Corps; une autre troupe de cavallerie le ſuivoit & l'accompagnérent par ordre de Sa Majeſté Imperiale juſqu'au Fort de Kell. Aprés cette troupe venoit un ſecond caroſſe drappé, dans lequel étoit les Gentilhommes; un chariot couvert, & les Palfreniers menans les chevaux de main fermoient ce Convoy.

Tous les Curés des Paroiſſes des Villes, Bourgs & Villages, ou l'on coucha, vinrent en étole & en ſurplis, avec tous leurs Paroiſſiens, la Croix & l'Eau benîte,

ce le recevoir à l'entrée des lieux de leurs Jurisdictions, l'accompagnérent jusques dans leurs Eglises en faisant les priéres ordinaires & les encenséments & le reconduisant le lendemain de la méme maniere : Durant le voyage il resta toutes les nuits auprés du Corps un Aumônier, un Page, & un Valet de pied de S. A. R. avec quatre Gardes des troupes de l'Empereur.

Entre tous les honneurs que l'on rendit sur la route au Corps de ce Prince, il n'y en eût point de plus considerable que ce que Mr. l'Abbé & Prince de Kempten fit faire à sa réception & à sa déposition dans son Abbaye. Ce Prélat plein de générosité, n'oublia rien pour marquer hautément l'estime & le respect qu'il avoit eu pour ce Grand Prin-

ce pendant ſa vie, & pour luy rendre aprés ſa mort une partie des honneurs, que tout le monde Chrêtien luy devoit.

Il ordonna pour cela que l'on dreſſaſt un ſuperbe Cathaphalque; il envoya un de ſes Gentils-hommes ſuivy de plusieurs domeſtiques au devant du Corps, pour l'accompagner juſques dans l'Abbaye; à la porte de laquelle ſe trouva le Prieur revêtu d'une chappe de velours noir, aſſiſté d'un Diacre & Soûdiacre en tuniques, & d'un grand nombre de Religieux, qui ſont tous des perſonnes de qualité; ils étoient précedés par huit Enfans de Chœur, qui avoient le viſage & le devant du corps couverts d'un creſpe; un porte-croix, deux Accolytes, un Thuriferaire & un porte Benîtier marchoient devant: On conduiſit

le Corps dans cet ordre au ſon des cloches de toute la Ville & de l'Abbaye entre deux hayes de Suiſſes (qui eſt la garde ordinaire de ce Prince) pendant que les Religieux chantoient les priéres accoûtumées en ſemblables ceremonies. Le Corps fut déposé dans une Chapelle en forme de rotonde, dans la Cour du Palais : on y fit l'abſolution, & le l'endemain on le reconduiſit hors de la Ville de la même maniere qu'on l'avoit amené. Mr. l'Abbé régala magnifiquement tout le Cortege & le déffraya, il fit accompagner le Corps par un de ſes Gentilhommes, juſques hors de ſes terres.]

Ce fut là, où nos Meſſieurs rencontrérent un Gentil-homme avec ſix Cavaliers, qui venoient de la part de Mr. l'Evêque d'Auſbourg leur offrir tout ce qui de-

pendoit de luy : ce Gentil-homme étoit chargé de les prier & de les presser de prendre leur chemin par la Ville d'Ausbourg, il leur dit que Mr. l'Evêque souhaittoit ardemment d'avoir cette occasion, pour marquer combien il honoroit encore la mémoire de cet Auguste Prince, aprés avoir eu tant de véneration pour luy pendant sa vie.

Mais comme ils ne pûrent accepter les offres obligeantes, que ce grand Prélat leur faisoit faire sans se détourner beaucoup de la routte. Mr. l'Abbé Fournier & Mr. de Custine témoignérent à ce Gentil-homme les sentiments de reconnoissance, qu'ils avoient pour les honnetetés de Mr. l'Evêque, & le priérent de l'asseurer qu'ils ne manqueroient pas d'en faire le recit à S. A. R. Ce Gentil-

homme ne laiſſa pas que de les accompagner le reſte du jour, prenant ſoin de les faire bien régaler par tout juſques hors des terres du Dioceſe; ainſi on s'aprocha d'Ulm, qui eſt une Ville des plus belles, des plus riches & des plus fortes de l'Empire; Mrs. les Magiſtrats étant avertis par un Courier qu'ils avoient envoyé, que le Corps étoit déja ſur les terres de leurs dépendances, allérent deux lieuës audevant, & firent leurs compliments à Mr. de Cuſtine; à cent pas de la Ville on trouva un Eſcadron, lequel aprés avoir ſalüé le Corps ſe partagea en deux, & marcha devant & aprés les Trouppes de l'Empereur, qui accompagnoient le caroſſe: aux approches de la Ville on le ſalüa d'une décharge de l'artillerie des ramparts; à l'entrée on

fit une seconde salve de l'artillerie, un Bataillon marcha à la tête de ce Cortege tambour battant, les Enseignes déployées. L'on passa entre deuxhayes de bourgeois mis sous les armés jusques dans l'Auberge, ou l'on entendit une troisiéme salve & les bourgeois firent la garde pendant trois heures que l'on y resta.

Les deputés de la Ville vinrent sur le champ, réiterer leurs complimens à Mrs. les Lorrains; ils leurs dirent qu'ils ne pouvoient assés exprimer le tres profond respect, qu'ils avoient pour l'Auguste Maison de Lorraine & particulierement pour la Personne de S. A. R. que tout ce qu'ils faisoient estoit infiniment au dessous de leur zele & de l'empressement, qu'ils avoient tous de rendre publique à toute la terre la

parfaite reconnoiſſance, qu'ils devoient à la memoire de ce grand Heros, à qui l'Empire eſtoit redevable de ſon ſalut; Mr. de Cuſtine répondit à toutes ces hónetetés d'une maniere tres obligeante, aprés quoy Mrs. les Magiſtrats leurs donnérent un tres magnifique dîné, lequel finy on ſe mit en marche & les Bourgeois ſous les armes accompagnérent le Corps juſques hors de la Ville dans le méme ordre qu'ils avoient gardé en entrant; on fit pareillement trois ſalves de l'artillerie, & l'Eſcadron accompagna un jour & demy le Caroſſe juſques hors des terres de l'obéïſſance de cette Ville Imperialle.

L'on entra enſuitte dans le Païs de Wirtemberg aprés avoir envoyé un Gentil-homme à Stutgart à Monſeigneur le Duc, pour luy

donner part du tranſport du Corps de Feü S. A. S. de Lorraine par ſes Etats. (c'eſt ce que l'on avoit déja fait à tous les autres Princes & Evêques par où l'on avoit paſſé.) Ce Prince qui eſt des plus genereux & des plus manifiques envoya d'abord des ordres par toute la routte, que l'on devoit tenir pour que rien ne manquât à toutes les perſonnes qui accompagnoient le Corps, qu'il fit défrayer dans toute l'étendüe de ſes Eſtats. Un Gentil-homme vint de ſa part complimenter nos Meſſieurs & leurs offrir tout ce qui pouroit leur convenir.

On traverſa enſuitte les Pays de Dourlach & de Baden, qui ſont encore tous ruinés, & l'on arriva au fort de Kell, le Gouverner ſurpris par la diligence extrême que l'on avoit faite n'oſa point faire

tirer le Canon ſans un ordre exprés de la Cour de Vienne qu'il n'avoit pas encore receu. Il marqua le ſenſible déplaiſir qu'il avoit de ne pouvoir rendre cet honneur à cét invincible Général, ſous qui il avoit eû le bon-heur de ſervir pluſieurs campagnes; à cela prés, il fit tout ce qui fut en ſon pouvoir, il allat au devant accompagné des principaux Officiers de ſa garniſon, un Bataillon vint joindre & eſcorta le Caroſſe juſqu'au delà du premier Pont du Rhin; le reſte de la Garniſon ſe trouva ſous les armes devant le fort, lors que l'on y paſſa.

Tout ce Cortege traverſa la Ville de Straſbourg, où l'on ne fit aucune choſe, il eſt vray auſſi que Mr. le Marquis d'Huxcelles, qui commandoit dans cette Place, fut averty trop tard de ſe paſ-

ſage, & l'on doit être perſuadé, qu'il n'auroit pas manqué de faire paroître l'eſtime qu'il avoit euë pour ce grand Prince, s'il avoit ſçû plûtôt ſon approche, l'on a même publié que les Ordres du Roy luy étoient venus le même jour pour luy faire rendre tous les honneurs poſſibles, quand il paſſeroit par la Ville de Straſbourg

Son A. R. ayant eſté informée par un courier que ce prétieux tréſor qu'il attendoit avec tant de paſſion eſtoit déja au deça du Rhin, envoya un détachement de ſes Chevaux Legers & de ſes Gardes, pour le reçevoir à l'entrée de ſes Eſtats, & pour l'eſcorter juſques dans Nancy, ou il arriva heureuſement le quatriéme Avril 1700.

On le mit auſſitôt & ſans bruit

en dépoſt dans l'Egliſe du Noviciat des Peres Jeſuites; en attendant que tout ce que l'on méditoit de faire pour rendre cette Pompe & plus belle & plus magnifique fut achevé & dans ſa perfection.

Le 19. Avril étant enfin venu, le Roy d'Armes à Cheval revétu de ſon habit de cerémonies, & accompagné de douze Crieurs & ſonneurs de clochettes, qui étoiẽt en robbes & chapperons noirs, ſe tranſporta à huit heures du matin devant la grande porte du Palais Royal, où apres les avoir fait mettre en cercle au tour de luy, il leur ordonna de ſonner leurs clochettes par trois repriſes, aprés quoy il publia à haute voix cette Ordonnance.

L'on vous fait à ſçavoir de la part de S. A. R. Meſſieurs, qu'au jourd'huy à 4. heures aprés mi-

dy ſe fera la Pompe funébre & le Convoy du Corps de tres Haut, tres-Puiſſant & tres-Excellant Prince CHARLES V. du Nom, par la grace de Dieu Duc de Lorraine & de Bar, Roy de Hieruſalem, Duc de Calabre, & de Gueldres, Marchis, Marquis du Pont-à-Mouſſon, Comte de Provence, Vaudemont, Blamont, Zutphen, &c. Nôtre Souverain Seigneur & Maître de triomphante & glorieuſe mémoire, lequel déceda à Welz en Autriche le 18. Avril 1690. lequel aprés avoir êté en dépoſt dix Années à Inſpruck, à êté amené dans cette Ville, où il eſt en dépoſt dans l'Egliſe du Noviciat des Peres Jeſuites; de laquelle Egliſe il ſera tranſporté en celle des Cordeliers, où ſeront aujourd'huy chantées les Veſpres des Morts & les Vigiles.

Et les trois jours ſuivants, on y chantera une grande Meſſe le matin, & le ſoir les Vêpres & les Vigiles.

C'eſt pourquoy vous vous rendrés aujourd'huy à midy dans les lieux & places, qui ſont marqués à châque Corps, pour de là marcher au Convoy ; & vous aſſiſterés au Service divin, en priant Dieu pour le répos de ſon Ame.

Aprés que le Roy d'armes eût publié cette Ordonnance devant la porte de la Cour, il s'en alla en faire autant dans toutes les places & carrefours des deux Villes, & tous les Corps tant Eccleſiaſtiques Seculiers & Reguliers que Laïques, qui avoient êtés convoqués par les Ordres de Son Alteſſe Royale. A cette grande ceremonie ſe rendirent au premier ſignal, qui fut donné par 2.

volées de canon, aux lieux & places, qui leurs avoient étés marqués pour s'assembler; sçavoir les Pauvres, les Bourgeois, les Confreres du saint Sacrement, & les Deputés des Villes, sur le glacis entre les deux Villes; les Penitens & tous les Religieux dans l'Eglise & Convent des Carmes, où l'on distribua à châcun un cierge blanc; les Paroisses, les Chapitres & l'Université du Pont-à Mousson, au College des Peres Jesuites; la Cour Souveraine, les Chambres des Comptes, le Bailliage, les Magistrats, dans l'Hôtel de Ville: le Conseil d'Etat, les Gentil-hommes portants les pieces d'honneurs & les Baniniéres des lignes paternelles & maternelles avec les Maîtres d'Hôtel, aussi-bien que les Ecuyers conduisans les chevaux, se trou-

vérent au Noviciat, où S. A. R. ſe rendit vers les trois heures avec Meſſeigneurs les Princes ſes Freres, & le reſte de ſa Cour.

La marche commença donc en cet ordre à la ruë des Carmes, Mr. de Lançon Lieutenant au Gouvernement des Villes & Citadelle de Nancy, Colonel de la Bourgeoiſie, & Mr. de la Pommeraye Major l'ouvrirent à la tête de quarante Officiers, tous en habits uniformes, avec un grand creſpe en forme de baudrier, & un autre ſur leurs chapeaux.

Ces Officiers furent ſuivis de la Compagnie des Buttiers, tous en habits uniformes; avec de ſemblables creſpes, les premiers portoient leurs Spontons renverſés, & ceux-cy portoient leurs fuſils la croſſe en haut, leurs tambours étoient couverts d'un drap noir.

L'on vit paroître aprés eux douze ſonneurs de clochettes en robbes & capuches noires, ſuivis de cent pauvres de l'Hôpital & des Paroiſſes, habillés de la même maniére, portans des torches de cire blanche avec l'Ecuſſon aux armes pleines de Lorraine.

Ceux-cy précedoient cent notables bourgeois de la Ville de Nãcy, avec les Quarteniers à leur téte; ils étoient en habits noirs & manteaux courts, avec des creſpes débordans leurs chapeaux de deux pieds de long, chacun d'eux avoit un flambeau de cire blanche à la main, aprés lequel étoit un Ecuſſon aux armes de la Ville.

Les Penitents en grand nombre avec des cierges en main, cõtinuerent cette marche devant les autres Religieux, ſçavoir, les Auguſtins, les Dominiquains, les Tiercelins

Tiercelins, les Capucins, les Minimes & les Cordeliers ; tous ces Religieux composoient un corps de plus de trois cens personnes.

Si tôt que ces corps passerent devant le College, un nombreux Clergé des Paroisses de la Ville, entrérent dans les rangs avec chacun un cierge a la main, ayant a leur tête leurs croix & leurs Bedaux ; elles furent suivies des Chanoines des Insignes Eglises Collegiattes de la Primatie & de saint George, lesquels en riches chappes, marchoient alternativement sur une méme ligne adroit, & l'Université du Pont-à-Mousson en habit de ceremonie, tenoit la gauche précédée de ses Officiers & de ses Bédaux.

Deux Députés de châque Ville & lieux de Lorraine & Barrois dans lesquels il y a Bailliage

ou Prevôté, ſuivirent immediatement aprés, ils étoient tous en habits noirs, manteaux courts & crespes pendans, tenans chacun un flambeau de cire blanche à la main; & portans à leurs bras un Ecuſſon aux armes de leurs Villes. Voicy l'ordre & le rang de leur marche.

LES DEPUTEZ des Villes de la Lorraine & du Barrois.

Barrois non Mouvant.

Ceux d'Arancy,
Ceux de Longuyon,
Ceux d'Eſtain,
Ceux de Thiaucourt,
Ceux du Pont-à-Mouſſon,
Ceux de Norroy devant Metz,

Ceux de Conflans,
Ceux Dafpremon,
Ceux de Norroy le fecq,
Ceux de Mandre & Bouconville,
Ceux de Rambercour aux pots,
Ceux de Sancy,
Ceux de Briey,
Ceux de Foug,
Ceux de Commercy,
Ceux de St. Mihiel.

Baffigny mouvant.

Ceux de la Marche,
Ceux de Chaftillon fur Saone,
Ceux de Conflans en Baffigny,
Ceux de Montreaux fur Saone & Frefne
Ceux de la Senechauffée de Bourmont.
Ceux de la Prevôtê de Gondrecourt.

Barrois mouvant.

Ceux de Sully,

Ceux de Morlay,
ceux de Pierrefitte,
ceux de Vaubecourt,
ceux de Longeville,
ceux du Ligny,
ceux de Bar.

Bailliage d'Allemagne.

Ceux de Bouqnenom,
ceux da Bitche,
ceux de St. Avold,
ceux de Zaralbe,
ceux de Schombourg,
ceux de Siesperg,
ceux de Fristroff,
ceux de Boullay,
ceux Dermange & Insming,
ceux de Berus & Valdevrange,
ceux de Dieuze,
ceux de Zarguemines.
ceux de Nomeny,
ceux Dattonchatel,
ceux de Chatel,

ceux d'Eſpinal,
ceux de Vaudemont,
ceux de Vezeliſe,

Bailliage de Voſges.

ceux de Darney,
ceux de Charmes,
ceux de Valfrocourt,
ceux de Dompaire,
ceux d'Arches,
ceux de Remiremont,
ceux de Chaſtenoy,
ceux de Remoncourt,
ceux de Bruyeres,
ceux de Neufchaſteau,
ceux de Mircourt,

Bailliage de St. Diey.

ceux de Ste. Marie aux mines,
ceux de Ste. Hypolite,
ceux de Raon,
ceux de St. Diey,

Bailliage de Luneville.

ceux de Badonvillers,
ceux de Dencuvre,

ceux Dazerailles,
ceux de Blamont,
ceux de Luneville,

Bailliage de Nancy

ceux D'auuoille,
ceux de Marſal,
ceux de Challigny,
ceux de Condé,
ceux de Pompey,
ceux de Preny,
ceux de Gondreville,
ceux Damance,
ceux de Gerbevillé,
ceux de Roſieres,
ceux de St. Nicolas,

Les derniers de ces Deputés eſtants arrivés à la grande place de la Ville neuve les Magiſtrats de la Ville de Nancy habillés de la méme maniere ſe mirent en marche apres eux & furent ſuivis du corps des Advocats, qui

eſtoient precedés par les Huiſſiers & Greffiers du Bailliage de Nancy, que l'on vit ſuivre auſſy toſt en robbes & en bonnets quarrés.

La Chambre des Comptes de Lorraine en habit de ceremonie tenant la droite & celle du Barrois tenant la gauche ſortirent en méme temps de la grande maiſon, pour continuer la marche, elles avoient à leur téte un Officier de la Mareſchauſſée & ſix Archers, le Lieutenant avec le reſte de la Compagnie marchoit devant la Cour Souveraine, qui eſtoit en robbes rouges qui eſt ſon habit ordinaire, pour exercer l'authorité Souveraine, qui luy eſt confiée du Prince.

Tous les Corps eſtants ainſi en marche depuis les Carmes le long de la place & de la rüe des

quatre Eglises vinrent passer devant le Noviciat ou le Roy D'armes, qui estoit sur le Perron en habit de ceremonie commença à les appeller les uns apres les autres à mesure qu'ils défiloient devant luy.

Sitôt que le Parlement fut passé le Conseil d'Etât en habits noirs, manteaux trainants d'un pied la cotte & le crespe rasants terre sortit du noviciat, des Peres Jesuistes, précedé de ses hocquetons, qui avoient des casaques de velours vert parsemées de Croix de Hierusalem & de Lorraine en broderie d'argent.

Apres le Conseil d'Etat vinrent les Trompettes & les Timbaliers de la cour tous en habits de deüil & toûchants à la sourdine: leurs Timbales estoient couverts de drap noir & leurs Trompette-

entourrées de crespe.

Ils fûrent suiuis par les Maîtres d'Hôtel, lesquels en manteaux crepes & cottes rasants terre marchoient avec leurs bastons à leur main.

C'estoit Mr. de Suriau Capitaine d'vne Compagnie de Cuirassiers pour le service de l'Empereur : Mr. de Valfraucour Surjntendant de Ste. Maire aux Mines, & Capitaine de Ste Hippolite & Mr. de Gaizener.

Trente deux Gentils-hommes, qui pottoient les bannieres des trente deux quartiers des lignes paternelles & maternelles venoient immediatement apres en habits noirs, manteaux & crepes rasants terre. Voicy leurs noms & ceux des Bannieres qu'il portoient marchant deux à deux ceux des lignes paternelles à droite &

les autres à gauche.

Lignes Paternelles.

Monsieur Perrin de Brichambeau portoit la Banniere de Ferry. II.

Mr. d'Affleville de Xivrey portoit celle de Thiebault II.

Mr. de Roncour le cadet portoit celle de Ferry III.

Mr. Philbert portoit celle de Raoül I.

Mr. de Mongeron portoit celle de Iean I.

Mr. de Baillivy de Valeroy portoit celle de Charles II.

Mr. Royer de Corsieux portoit celle de Ferry I. Comte de Vaudemont

Mr. de Burges portoit celle d'Anthoine I. Comte de Vaudemont.

Mr. de Nonſard portoit celle de Ferry II. Comte de Vaudemont.

Mr. de Ieandelincourt portoit celle de René II.

Mr. Brillié Gentil-homme de Mgr. le Prince Charles portoit celle d'Anthoine I.

Mr. Geizkofler Gentil homme de Mgr. le Prince Charles portoit celle de François I.

Mr. le Grand Gentilhomme ordinaire de S. A. R. portoit celle de Charles III.

Mr. Arnoul Gentil-homme ordinaire de S. A R. portoit celle de Henry II.

Mr. de Riſaucourt Gentil-homme de S. A. R. portoit celle de François I. Comte de Vaudemont.

Mr. d'Hetival Gentilhomme ordinaire de S. A. R. portoit celle de Nicolas François Comte de Vaudemõt

Lignes Maternelles.

M*Onſieur Faillonet portoit celle de Marguerite de Navarre.*

Mr. Colliquet portoit celles de Catherine de Flandres.

Mr. de Malclair portoit celle d'Eliſabeth d'Autriche.

Mr. de Meligni portoit celle de Marie de Blois.

Mr. Humbert de Gircourt portoit celle de Sophie de Vvirtemberg.

Mr. de Roncourt l'aîné portoit celle de Marguerite de Baviere.

Mr. D'armur portoit celle de Marguerite d'Alſace.

Mr. de Vidampierre portoit celle de Marie fille de Iean d'Harcour.

Mr. de Tourniſet portoit celle de Iolan d'Anjou.

Mr. d'Amblemont portoit celle de Piblippe de Gueldres.

Mr. Maillet de Romeny portoit celle de René de Bourbon.

Mr. Kraus Gentilhomme ordinaire de Monſeigr. le Prince Charles, portoit celle de Chriſtine de Dannemarck.

Mr. de St. Germain Gentilhomme ordinaire de S. A. R. portoit celle de Claude de France.

Mr. de Cogney Gentilhomme ordinaire de S. A. R. portoit celle de Marguerite de Mantoüe.

Mr. de Beaufort Gentilhomme ordinaiee de S. A. R. portoit celle de Chriſtine de Salm.

Mr. d'Attel Gentilhomme ordinaire de S. A. R. portoit celle de Claude de Lorraine.

Mr. Fournier Baron de Neideck marchant ſeul portoit la banniere aux armes pleines de Lorraine.

L'on vit ſuivre apres ces Gen-

tilhommes quatre Escuyers; qui conduisoient deux chevaux, dont le premier estoit le Cheval de secours couvert d'un grand caparaçon de Velours noir, sur lequel estoit une Croix de Satin blanc; Le second estoit le Cheval d'honneur dont le caparaçon estoit des plus magnifiques par sa broderie fort relevée d'or & d'argent, ce Cheval portoit sur la tête une aigrette de plumes rouges & blanches, qui relevoit la beauté de son harnoy. Tous ces Escuiers estoient en habits noirs, crespes & manteaux rasants terre.

Ceux qui menoient le cheval d'honneur étoient Mr. le Comte de Viermes Capitaine aux gardes & Mr. de Magenville: le cheval de secours estoit conduit par Mr. le Baron de Ceccaty

& par Mr. Dumeſnil.

Sept Gentilshommes de diſtinction en habits de deüil, creſpes & manteaux raſants terre les ſuivoient portants les pieces d'honneur ils marchoient ſeuls les uns apres les autres.

Mr. de la Heville Gouverneur de Commercy portoit les Eſperons.

Mr. le Begue Baillif du comté de Vaudemont portoit les Gantelets

Mr. le Comte de Recicour Baillif d'Eſtain portoit l'Eſcu.

Mr. le comte d'Aubigny Baillif de Hattonchaſtel portoit la lance.

Mr, le Marquis d'Hudicour portoit l'Eſpée dans le foureau avec le ceinturon.

Mr. le Comte des Armoiſes de Commercy portoit la Cuiraſſe.

Mr le Baron de Chauviré Bail-

lif de Gondrecourt portoit l'Armet timbré.

Les Marêchaux de Lorraine & Barrois, qui ſont Mr. le Comte de Tornielle Conſeiller d'Eſtat & Baillif de Luneville ; Mr. le Marquis de Lamberty Conſeiller d'Eſtat & Baillif de Nancy tous deux en habits de reveſche noire friſée, en cottes & creſpes raſants terre & en manteaux trainants d'une aulne avec leurs baſtons de Marêchaux en main marchoient apres ces gentilshommes. Ils eſtoient précédés par Mr. Herbel Roy d'Armes.

Vingt & un Abbés en chappes de velours noir avec leurs croſſes en main & leurs mitres en têtes ſuivoient, accompagnés de leurs aſſiſtants, qui eſtoient au nombre de plus de cent: ils marchoient dans cét ordre deux

à deux

à deux ſuivant l'ancienneté de leurs Benedictitions.

A la Droitte.

MOnſieur l'Abbé de Chamouſey Chanoine regulier.

Mr. l'Abbé de St. Benoiſt ordre de Citaux.

Mr. l'Abbé de Iuſtemont Premontré

Mr. l'Abbé de Villers ordre de Citaux.

Mr. l'Abbé de Hauteſeil ordre de Citaux.

Mr l'Abbé d'Etival Premontré

Mr. l'Abbé de Toley Benedictin.

Mr. l'Abbé de Moyen moutier Benedictin.

Mr. l'Abbé de Moriment ordre de Citaux.

A la Gauche.

Monsieur l'Abbé de Wercheviller ordre de Citaux.

Mr. l'Abbé de Bouzey.

Mr. l'Abbé de Clairlieu ordre de Citaux.

Mr. l'Abbè de Ste. Marie Premontré

Mr. l'Abbê de Rangeval Premontrè

Mr. l'Abbé de Domevre chanoine Regulier.

Mr. l'Abbé de l'Estanche Premontré.

Mr. l'Abbé de Vergase Premontré

Mr. l'Abbé de longeville Benedictin.

Il y avoit aprés ces Prélats quatre Dignitaires des Chapitres de la Primatie & de St. George, en chappes noires, avec les Chantres & Musiciens.

Ensuitte venoit l'Officiant, Mr. l'Abbé de Riguet grand Aumônier, de S. A. R. Conseiller d'Etat & Conseiller Prelat au Parlement accompagné de Mr. l'Abbê de St. Piermont General de la Congrégation des Chanoines Reguliers à sa droite, & de Mr. l'Abbé de Belchamps du méme ordre à sa gauche assisté de deux Aumôniers ordinaires; de S. A. R. il y en avoit un troisiéme à la tête de tout ce Clergé, qui portoit le benitier.

Huict Chambellans en cottes, crespes & manteaux rasants terre suivoient, qui portoient le Corps du Prince défunct, je rapporte leurs noms

Monsieur de Martigny Ecuyer de S. A. R & grand Fauconnier.

Mr. le Comte de Custine Pontigny

Capitaine aux Gardes.

Mr. le Comte de Ligneville de Tumejus.

Mr le Comte de Gournay.

Mr. le Comte de Curel grand Louvetier.

Mr. le Chevalier de Vitrimont.

Mr. de Bressé.

Mr. de Franquemont.

Le cercüeil estoit couvert d'un poële d'un tissu d'Or des plus magnifiques & des plus prétieux; les quatre coins dud. Poële estoient portés par les quatre plus anciens Chambellans, sçavoir, *Mr. le Comte de Custine, Mr. le Comte d'Apremont, Mr. le Marquis de Beauveau de Fain, & Mr. le Marquis de Lunati Visconti*: sur le cerceüil il y avoit quatre Carreaux de brocard d'or: sur le premier qui estoit à l'endroit de la tête on y avoit posé une courone d'or, sur le second en suivant il y

avoit le Sçeptre ; sur le troisiéme la main de Justice, & sur le quatriéme on y avoit mis le collier de l'Ordre de la Toison.

Ce cercueüil étoit porté sous un dais brodé d'or & d'argent, couvert d'un grand crespe, & soûtenu par six Chambellans, qui furent relevés par d'autres, voicy les noms de tous ces Messieurs qui étoient en cottes, crespes & manteaux rasants terre.

Mr. le Comte de Craon Enseigne des Gardes du Corps.

Mr. le Comte de Ligneville.

Mr. le Comte de Ludres.

Mr. le Comte de Spada.

Mr le Comte de Gallo.

Mr. le Comte de Custine des Etangs Capitaine aux Gardes.

Mr. Fournier de Macheville Sou-Lieutenant des Chevaux legers.

Mr. le Marquis de Litta.

Mr. le Baron D'Elz.
Mr. le Baron du Hautoy,
Mr. le Baron de Horneſtein,
Mr. le Comte de Taxis.
Mr. le Comte de la Vergne.
Mr. de Malnoy,

A la droite du Corps marchoit Mr. le Comte de Raigecourt grand Veneur, portant l'Etandar de Lorraine, qui eſt d'un taffetas vert avec une grande croix de ſatin rouge au milieu, & tout le reſte eſt parſemé de croix de Jeruſalem & de Lorraine en broderie d'or.

A la gauche étoit Mr. de Mitry de Fauconcourt grand Gruyer avec la Cornette jaune, & Mr. le Comte de Hauſſonville grand Maître de l'artillerie, Conſeiller & Chevalier d'honneur de la Cour Souveraine portoit imme-

diatement aprés le Corps le Pa. nonceau aux armes pleines de Lorraine. Ces trois Messieurs étoient en habits, cottes & crespes rasants terre avec leurs manteaux trainants d'une demie aulne.

Mr. le Marquis de Lenoncourt de Serre grand Ecuyer Conseiller d'Etat & grand Baillif d'Allemagne, qui portoit l'Epée du Souverain hors du foureau, venoit aprés eux. Mr. le Comte de Couvonges grand Chambellan, Conseiller d'Etat & Baillif du Barrois le suivoit portant la Clef d'orée à la main: Ensuitte l'on vit venir Mr. le Comte de Carlinford grand Maître de l'Hôtel & Chef du Conseil avec le Bâton de grand Maître à la main. Ces trois Seigneurs, qui sont les trois premiers Officiers de la Couronne, étoient en habits, cottes &

crespes rasants terre, & en manteaux qui étoient de revesche frisée, trainants d'une aulne.

Son Altesse Royale parut aprés eux en grand deüil, portant le collier de la Toison: Elle étoit précédée par Mr. de Salins Général de bataille & Capitaine Colonel de sa garde Suisse à droite, & par Mr. le Comte des Sales de Roretet commandant d'une compagnie des Chevaux legers à gauche; Mr. Fournier son premier Aumônier & le R. P. Creutz, son confesseur marchoient tous deux à ses côtés.

Mr. le Marquis de Lenoncour Blainville premier gentil-homme de la Chambre, Conseiller d'Etat marchoit derriere S. A. R. à sa droitte portant la queuë de son manteau qui avoit cinq aulnes de long. Mr. le Marquis de

Beauveau Capitaine des Gardes Conſeiller d'Etat, & Baillif du Baſſigny marchoit auſſy derriere elle à ſa gauche: ils avoient tous deux des cottes & creſpes raſants terre & des manteaux traiſnants d'une demie aulne.

ApresS. A. R. marchoit Mgr. le Prince Charles Evéque D'oſnabruk & d'Vlmitz, grand Prieur de Caſtille & Primat de Lorraine; il eſtoit habillé de la même maniere que S. A. R. à la reſerve que la queüe de ſon manteau n'ávoit que quatre aulnes de long; Il eſtoit précedé par Mr. le Comte de Fiquemont Commandant d'une Compagnie de Chevaux legers.

Jl avoit à ſa droite Mr. le Baron de Wachtentonck chanoine D'oſnabruck & à ſa gauche Mr. le Comre d'Eck Chanoine d'Vl-

müiz avec le R. P. Weixel. ſon confeſſeur.

Mr. le Comte de Brionne grand maître de la garderobbe de S. A. R. marchoit derriere luy au coſté droit portant la queüe de ſon manteau ; & de l'autre coſté eſtoit Mr. de Stainville Capitaine des Gardes & Grand Baillif de voſges : Jls eſtoient tous deux en cottes & creſpes raſants terre & leurs manteaux trainoient d'vne demie aulne.

Ce Prince ne parut point en cette cérémonie, comme Souverain ; mais ſeulement en qualité de Fils puiſné de Feu Charles V.

Enſuitte l'on vit marcher Monſeigr. le Prince François en grand deüil ; Mr. le Marquis de Trichateau ſon Gouverneur marchoit à ſa droite un peu derriere

luy en cottes, crepes raſants terre & en manteau trainant d'vne demie aulne ; Mr. l'Abbé de Lorry premier Aumonier d'honneur étoit à coſté de luy, & le R. P. de la Ruelle ſon confeſſeur eſtoit à ſa gauche : derriere luy à droite marchoit Mr. le Comte de Raigecourt ſon Chambellan & portoit la queüe de ſon manteau qui avoit trois aulnes de long & de l'autre coſté eſtoit Mr. le Grand ſon ſousGouverneur.

Un gros de Gentilhommes, qui n'avoient point de fonction dans cette cérémonie ſuivoient les Princes ſans garder de rang.

Six Caroſſes drappés, attelés châcun de ſix Chevaux caparaçonnés venoient apres : les Compagnies des gardés du corps les ſuivoient, la carabine ſous le bras : Et les Compagnies des

Chevaux legers fermoient la marche tenants leurs Epées la garde en haut.

Tous les officiers des troupes avoient des crespes en baudriers & sur leurs chapeaux ; les timbales & tambours estoient couverts d'vn drap noir & les trompettes entourrées de crespe.

Le Regiment aux gardes marchoit sur deux lignes cottoyant le convoy depuis le rang, ou marchoit les confreres du St. Sacrement jusques à l'endroit des trompettes de la Cour, les Suisses en habits de ceremonie marcherent ensuitte de part & d'autre la pointe de leurs hallebardes en bas jusqu'à la fin duconvoy.

Outre cela tous les pages en manteaux & crespes rasants terre marchoient à costé du Corps du Prince défunct avec des flam-

beaux, & les valets de pied en portoient aussi cottoyants les banniéres & les pieces d'honneur.

Quand le Corps sortit de l'Eglise du noviciat, où il avoit été en dépost l'on entendit vne salve de toutte l'artillerie des Villes & Citadelle, l'on en fit une seconde quand le Corps entra dans la Ville vielle, & lors qu'il fut arrivé dans l'Eglise des Peres Cordeliers se fit la troisiéme, à laquelle touttes les troupes, qui estoient pour lors en bataille dans la grande place appellée la Carriere répondirent par une autre quelles firent de leur mousquetairie.

Ce fut au son de touttes les cloches des deux Villes, que cette marche se fit avec une pompe des plus grandes & dans un ordre des plus reguliers & des mieux entendus que l'on ayt peut

estre jamais veû ailleurs au rapport de tous ceux, qui en furent les spectateurs.

La tête du convoy estant arriuée à la porte de l'Eglise des Peres Cordeliers, l'on fit mettre de part & d'autre de la rüe les cent pauvres, les cent bourgeois de la Ville de Nancy, & les cent confreres du St. Sacrement avec leurs flambeaux allumés formants deux hayes, qui s'estendirent jusqu'au coin de la Carriere, entre lesquelles tout le reste du convoy passa.

Sur la premiere porte de l'Eglise, qui regarde la rüe l'on observoit d'abord un grand drap noir tendu, sur lequel estoit attachée une cartouche supportée par deux squelettes; dans laquelle on lisoit une Epitaphe, qui renferme la vie de ce grand Prin-

ce, & qui en fait tout l'Eloge; elle est également digne du Héros, pour qui elle est faite, & du genie sublime de Mr. le Marêchal de Carlinford, qui la composée: la voicy.

CAROLUS Vus.

LOTHARINGIÆ ET BARRI
DVX
Magni Leopoldi Imperatoris
non minor belli vicarius
Post Vienam liberatam
Et
Vtramque Pannoniam jugo
Ottomanico Ereptam.
Post Turcas toties Victos, quoties visos.
Et
Duorum seculorum spoliis.
Intra Sexcennium Exutos.
Post Philisburgum, Mogontiam

& Bonnam.
Imperio Germanico reſtitutas.
Æniponti.
Per Decennium.
Inter Archiduces ſuos depoſitus.
Glorioſiſſimus Exul.
Tandem
Lotharingiæ ſuæ.
Cui
Cineres & oſſa.
Teſtamentò Legaverat
a Grata Tiroli.
Redditus.
Hîc.
Quieſcit.
Æternum Proavis decus.
Poſteris Exemplum.

Toute la neffe de l'Egliſe depuis le bas juſqu'au défaut de la voutte eſtoit tendüe de d'rap noir, & le chœur de velours; une infinité de flambeaux & de

bougies ſuppléoient à la clarté du jour, qu'on avoit empeché d'y paroitre.

Au dedans de l'Egliſe l'on avoit mis ſeize grands tableaux enrichis de bordures, qui font l'hiſtoire en abregé de la guerre de Hongrie & qui ſervent de monuments éternels à la valeur & à la gloire de nôtre invincible Héros.

I.

Le premier tableau faiſoit connoître la prévoyance & la ſage conduite qu'euſt Charles V. lors que voyant une armée formidable de prés de trois-cens mille hommes compoſée de Turcs, de Tartares & de Hongrois, qui avoit innondé les campagnes, & qui portoit la terreur & l'effroy par tout : il jetta par un coup d'un Capitaine conſommé, ſon infan-

terie & ſon canon dans l'iſle de Schütt, pour les mettre à couvert de cette multitude d'ennemis, & pour les faire entrer dans Vienne ſans aucun empechement: & comme il étoit attentif à tous les évenements, qui pouvoient arriver, il s'approcha de Vienne avec ſa cavalerie pour la couvrir, il la munit d'hommes, de munitions de bouche & de guerre, & la mit enfin en état le 7. Juillet 1683. de faire cette valeureuſe réſiſtance; qui fut ſon ſalut & celuy de l'Empire.

II.

Le ſecond tableau repreſentoit l'expédition ſurprenante, qu'il fit le 29. Juillet 1683: lors qu'avec neuf ou dix mil hommes il alla battre & mettre en d'eroute dix mil Turcs & vingt mil Hongrois commandés par TecKeli; qui

s'eſtoient emparé de la Ville de Preſbourg dans le deſſein d'y conſtruire un pont de communication avec la grande armée, qui aſſiegeoit Vienne, afin de pouvoir empécher par ce moyen la jonction des troupes Polonoiſes, qui venoient au ſecours de cette Capitale de l'Autriche avec celles de l'Empereur.

III.

Dans le troiſiéme tableau l'on voioit repreſentée cette victoire éclatante, que nôtre invincible Guerrier remporta le 24 Aouſt de la méme année: en voicy le détail. Ce ſage Général ayant été obligé de ceder à cette multitude innombrable d'ennemis, & de quitter les Iſles, où il s'eſtoit retiré; apres avoir munit Vienne de toutes les choſes ne-

ceſſaires à ſoûtenir un long ſiége, paſſa les Ponts du Danube, qu'il fit brûler apres luy : puis campa ſa petite armée compoſée de dix à douze mille-hommes à l'oppoſite de cette place aſſiegée; afin de pouvoit être plus ſouvent informé de lêtat auquel elle ſe trouveroit, & pour mettre en même temps la Moravie & la Boheme à couvert des invaſions des Rebelles & des Turcs, en attendant l'arrivée du Roy de Pologne & de ſon armée : mais ſçachant la neceſſité où étoient déja réduits les aſſiegés, & ne croiant pas qu'il puſſent ſoutenir long-tems les efforts des Ottomans, il marcha vers Korneûbürg pour y paſſer le Danube ſur un pont de batteaux. dans la reſolution de s'approcher de Vienne & de la ſecourir auec les

troupes qu'il avoit, & celles des Princes & des Cercles de l'Empire, qui étoient déja arrivées à Krempz. A peine eut-il fait quatre lieuës de chemin ; qu'il fut averty par cent coureurs differents que le Sultan Galga avec plus de dix mille-hommes ravageoit tout le païs, que l'on avoit conservé, & qu'il y mettoit tout à feu & à sang. Alors ce Héros retourne brusquement sur ses pas, & plein d'vne noble colere il court, il vole aux ennemis ; il les joint, il les attaque, les bat, tuë massacre. Et ceux qui êchappent à sa juste vengeance, vont encore se précipiter dans les eaux du Danube, où ils trouvent, & la mort & leurs tombeaux.

IV.

L'heureuse délivrance de Viẽne apres laquelle tout le monde

chrétien avoit tant ſoupiré eſtoit repreſentée dans le quatriéme tableau, où l'on voyoit avec plaiſir tous ces Infidels battus, renverſés & mis en fuitte par la valeur & la conduitte de Charles V. aprés les avoir forcé d'abandonner leur camp tantes, chevaux, bagages, cent quatre-vingt-cinq piéces de canon & tous leurs mortiers avec leur grãd Etandart & des proviſions incroyables de touttes ſortes de munitions le 12. Septembre 1683.

V.

Dans le cinquiéme tableau l'on voyoit la fin glorieuſe de cette campagne, dont les commencements avoient donné tant d'inquietudes & tant d'allarmes aux Chrêtiens, en voicy quelques particuliarités. Le grand Vizir Cara Muſtapha honteux d'avoir levé le

ſiege de devant Vienne, & voulant par quelque moyen rétablir ſa réputation, ramaſſa prés de Bude tout ce qu'il put trouver du débris de cette nombreuſe armée & dans le deſeſpoir où il étoit, ordonna qu'ils ne retournaſſent jamais qu'ils n'euſſent auparavant fait quelque choſe de mémorable pour relever les armes Ottomanes. Tous ces braves raſſemblés dans la reſolution de tout entreprendre, ſe campérent ſous le canon de Gran autrement appellée Strigonie & de Barkam, qui étoit un fort bâty vis à vis de Gran de l'autre côté du Danube, pour couvrir le pont de batteaux, là ils attendoient une occaſion favorable d'exécuter la volonté du grand Vizir : ils n'y furent pas longtems ſans avoir à faire avec l'armée Polonoiſe, ſur laquelle ils

eurent quelque avantage, qui ne manqua pas de leur enfler le cœur jusqu'à leur faire mépriser touttes choses : mais à peine fûrent ils ataqués deux jours aprés par nôtre Héros ; qu'ils fûrent battus & mis en deroutte : & plus de quatorze mille périrent ou par le fer, ou dans le Danube & dans les marais d'alentour. Barkam fut emporté d'assaut sur le champ ; & Charles força Strigonie a se rendre le 25. Octobre aprés trois jours de siege seulement.

VI.

L'on voyoit dans le sixiéme ce Héros voler à la victoire parmy des ravines & des rochers ; où prés de trente mille Turcs s'étoiēt retranchés comme dans une forteresse, pour l'arrêter & luy fermer le passage à Bude : mais toutes ces difficultés ne servirent

qu'a rallumer ſon ardeur: Il les attaque & les contraint quoy qu'avec des forces bien inégales, d'abandonner ces paſſages & de ſe retirer à Vaccia, ou il va les attaquer & les prendre tous priſonniers le 17. Juin 1684. treize Bachas, grand nombre d'Agas & d'autres Officiers ſervent à la gloire de ſon triomphe.

VII.

Les rives du Danube parroiſſoient dans le ſeptiéme tableau couvertes d'Infideles, qui s'y étoient retranchés pour empêcher la conſtruction d'un pont, que nôtre Héros vouloit faire conſtruire: mais rien n'eſt capable de l'arreſter; il le jette à l'Iſle ſaint André proche Bude malgré tous leurs efforts: il paſſe & vole, pour ainſi dire, au delà de ce grād fleuve; les chaſſe de leurs retran-

chements le 10. Juillet 1684. & les contraint d'avoüer que tout devoit céder à son grand courage & à sa prudence consommée.

VIII.

Le huctiéme tableau faisoit voir au naturel ce que Charles cinq exêcuta avec tant de gloire & de prudence le 24. Juillet 1684. en voicy un recüeil succint. Le Seraskier avec plus de soixante mille hommes s'approcha de l'armée Imperiale, qui assiegeoit Bude, pour l'inquieter sans cesse, & pour chercher les moyens de luy donner quelque échec, où de secourir la place. Charles và à luy avec une partie de son armée, les Turcs sortent de leurs retranchements sur deux lignes: la premiere s'ouvre pour faire avancer une troupe de trois cens chameaux, qui portoient des étan-

darts de touttes couleurs, pour effrayer d'avantage les chevaux des Allemands (stratageme autre-fois heureux à Amurath contre les Hongrois; mais aujourd'huy bien inutil, où Charles se trouve.) Il détache des dragons dont les chevaux étoient déja accoûtumés à voir & à ne plus craindre ces sortes d'animaux, les dragons tuent, ou mettent en fuitte ceux qui les conduisent & amenēt enfin ces chameaux comme des prémices & des gages de la victoire prochaine. En ce même temps nôtre intrepide Héros fait charger de touttes parts les Infideles, les rompt, les renverse les uns sur les autres, les pousse au travers de leur camp. tuë, massacre tout ce qui s'arrête & fait fuïr le reste jusqu'à Essek, le 22. Juillet 1684.

Dans le neufviéme tableau l'on

voyoit la Ville de Strigonie assie-gée par plus de quatre-vingt mille Turcs & delivrée par la valeur de Charles. Ce Prince ayant formé le siege de Neühaüsel, les Ottomans vinrent assieger Strigonie, pour faire diversion dans lesperance de l'emporter avec une si puissante armée, & de s'ouvrir par là un chemin pour donner du secours à Neühaüsel: mais nôtre Héros rompt toutes leurs mesures, il laisse des troupes pour continuer le siege de Neühaüsel, il marche avec trente mille hommes, passe le Danube à Gomorre s'approche de Strigonie, & voilà les Turcs qui l'abandonnent, il les attire par des feintes à l'endroit où il vouloit les avoir, les bat, les chasse & gâgne tout leur camp le 16. Aoust 1685.

X.

Le dixiéme tableau represen-toit la forteresse de Neühausel emportée d'assaut le 19. Aoust 1685. malgré ce grand nombre de Janissaires, qui la deffendoiẽt avec une opiniatreté & une vigueur incroyables. Ce fut là le troisiéme laurier, que nôtre grand Prince cueillit en une semaine, dont un seul auroit pû couronner la vie de tout autre guerrier.

XI.

Dans l'onziéme tableau on voyoit Bude cette capitale du Royaume de Hongrie, surprise autre-fois par la perfidie de Soliman ; si fameuse par sept differents sieges, que les Chrêtiens y avoient mis en vain ; défenduë par une garnison forte de plus de quinze mille hommes des plus détermi-

nés de tous les Ottomãs & animés par la vûë d'un ſecours de plus de ſoixante mille hommes commandés par le grand Vizir. On la voyoit en même temps aſſiegée, priſe par aſſaut, ſa Garniſon paſſée au fil de l'épée, ſes maiſons pillées & cette orgueilleuſe Ville reduitte enfin a l'obéiſſance de l'Empereur & à publier dans tous les coins du monde la gloire immortelle de Charles, par la bouche de plus de cent mille hommes Europeens, Aſiatiques ou Affriquains amis ou ennemis, qui ont eſtés les témoins oculaires de cette grande conqueſte le 12. Septembre 1686. & qui ont porté la gloire du Héros Lorrain juſques aux extremitez de la terre.

XII.

Le douziéme tableau repreſen-

toit le ſaccagement de cette place & l'Aga des Janiſſaires conduit priſonnier avec un tres-grand nombre d'autres Officiers, qui fûrent tous des panegyriſtes de la valeur incomparable de ce Conquerant.

XIII.

Dans le treiziéme tableau l'on voyoit la Tranſilvanie, qui depuis pluſieurs ſiecles avoit eſté tributaire de la Porte, retourner à ſon légitime Souverain. Le Prince, les grands du pays avec les Gouverneurs des places viennent jurer obéiſſance & fidelité à Charles, & luy preſentent les clefs de leurs Villes.

XIV.

Ce Prince victorieux paroiſſoit dans le quatorziéme tout couvert de lauriers au ſiege de Seguedin durant lequel il batit les Tarta-

res, qui venoient pour la ſecourir, & comme ils s'étoient ralliés & groſſis, il les mit pour une ſeconde fois en déroute: & nonobſtant qu'ils ſe fuſſent joints de nouveau à une nombreuſe armée de Turcs commandée par le grād Vizir. Il les attaque quoy qu'avec peu de troupes déja fatiguées d'une longue marche & par deux combats donnés & gagnés, ſans avoir eu du canon, il les ébranle, il les bat, les force par ſon intrepidité & ſa grande conduite à luy ceder le champ de bataille tout couvert de leurs morts, & l'honneur du combat. Prodige juſques à lors innouï, & que la poſterité aura peine à comprendre? le ſoleil le vit en un ſeul jour combattre trois fois des forces incomparablement ſuperieures aux ſiennes & trois fois il le
vit

vit triompher de tous ſes ennemis. Ainſi chargé de dépoüilles & encore plus de gloire, il rentre dans ſon camp, & les aſſiegés pour accroître ſon triomphe & le rendre plus éclatant viennent d'abord luy offrir leurs vies & leur liberté le 21. Octobre 1686.

XV.

Jamais l'on ne vit de Héros plus glorieux, que paroiſſoit Charles dans le quinziéme tableau, lequel repreſentoit cette bataille mémorable, qu'il gagna à Mohatz. L'armée Ottomane toute fiére tant par la ſcituation de ſon camp, qui étoit environné de toutes parts de marais preſque inacceſſibles, que par ſon grand nombre; pour s'encourager encore davantage, ſe reſouveroit de la victoire que les Ottomans

avoient autres-fois remportée en cet endroit même ſur Loüis dernier Roy de Hongrie : mais toute leur fierté & leur grand nombre ne ſervirent qu'a faire briller davantage la valeur & la gloire de nôtre Héros, lequel par ſa prudence ordinaire les attira hors de leurs retranchements, & leur donna par une retraite ſimulée l'occaſion d'attaquer ſon arrieregarde. Il ne les vît pas plûtôt aux mains avec elle, qu'il retourna ſur eux & ſans leur donner le temps de ſe reconnoître, il les preſſe, les rompt & les repouſſe dans leurs retranchements, où étant entré victorieux, il en fait un furieux carnage le 12. Aouſt 1687. le grand Viſir y perd me la vie avec tous les principaux Officiers & plus de vingt-mille Ottomans : victimes mal-

heureuſes de la vengeance que Charles tira de la paix violée & de la défaite des anciens Hongrois.

XVI.

Ce Conquerant paroiſſoit dans le ſeiziéme tableau ſur un char de triomphe traîné par huit chevaux blancs, qui étoient conduits par autant de Vertus: la Victoire le couronnoit de ſes plus beaux lauriers, & la Renommée volant devant luy, publioit par tout ſes conquêtes & ſa gloire. L'on voioit un grand nombre de captifs, des Vizirs, des Bachats attachés à ce char, qui entroit par un arc auſſi ſuperbe & auſſi magnifique, que l'ont êtez ceux des Tites & des Conſtantins.

Tous ces tableaux ainſi rangés dans l'Egliſe, faiſoient une tres-belle décoration; étant tout

enſemble le panegyrique le plus fidele & le plus parfait, que l'on pût faire de ce Prince.

Entre châque tableau il y avoit deux grandes plâques d'argent, d'un travail achevé, qui étoient garnies de flambeaux ; entre ces plâques l'on avoit mis par tout des écuſſons aux armes de Lorraine.

Au deffaut de la voûte, il y avoit une corniche, qui régnoit tout au tour de l'Egliſe, & qui étoit chargée d'une infinité de bougies : au deſſous de cette corniche l'on voioit une campanne à la romaine, qui donnoit à tout cela un merveilleux éclat.

Au milieu du cœur l'on avoit êlevé un ſuperbe Cataphalque qui formoit une figure longue par ſon plan en octogone, à huit pans, ayant vingt pieds de long,

ſur treize de large, conſtruit d'une ordonnance de huit colomnes de l'ordre dorique, portées ſur des pieds d'eſtaux contenants avec l'architrave, friſe, & corniche, ſeize pieds de hauteur: aux quatre pans des angles, l'on voioit quatre figures iſolées repreſentãt la Valeur, la Force, la Prudence & la Temperance; au deſſous de la Valeur on liſoit cette Inſcription.

Hic eſt
in
Cujus conſpectu
Totum ſiluit Orientis Imperium,
quem
Vienna liberata
Et
vtraque Pannonia jugo Ottomannico
erepta ſuæ ſalutis aſſertorem
prædicant geſtorum gloriâ.

Priſcis héroibus non imparem
virtutum omnium laude,
venturis exemplum.

Il y avoit auſſi des paroles ſous la figure, qui repreſentoit la Force. Les voicy.

Hîc
Requieſcit mortuus
qui
Pro Chriſtianâ Republica
vivus numquam requievit.
Dum
inter majora Pericula
immenſos labores pari animô ſu-
ſtinens ſacri fœderis bella
contra immanes Turcarum exerci-
tus, tam fortiter
quàm
gloriosè geſſit.

Au deſſous de la figure, qui repreſentoit la Temperance; on

avoit écrit ces paroles.

Sta hîc viator
Et
ſui Dominum ,
non minùs venerare
quâm
hoſtium Domitorem.
qui
innocens manibus & mundo corde,
poſtquam varios utriuſque
fortunæ caſus
æquo ſemper animo tulit
nec in adverſis depreſſo, nec
in proſperis elato
aſcendit in montem Domini
Et
ſtat in loco Sancto ejus.

La quatriéme figure, qui marquoit la Prudence, avoit de méme une Inſcription à ſes pieds ; il faut l'inſerer icy.

Sapientiſſimo noſtræ ætatis Salomoni

CAROLO QVINTO
qui
Gentibus universis
ob immensam prudentiæ laudem
admirationi fuit.
Dùm
Pace & bello semper gloriosus
majora negotia
incredibili dexteritatè pertractans
dissentientes sæpe confæderatorum principum animos
semper conciliavit.

Dans les autres pans du Cathaphalque, il y avoit des degrés pour monter sur la grande estrade, qui étoit à la hauteur des pieds d'estaux, sur laquelle étoit une êlevation de trois pieds; où estoit posé le Corps du Prince dêfunct couvert de trois differens poëles, le premier d'une toile tres-fine; l'autre de velours noir, & le troisiéme d'un drap d'or

tres-magnifique ; il y avoit auſſi quatre carreaux de brocard d'or avec la Couronne, le Sçeptre, la Main de Juſtice & le collier de l'Ordre de la Toiſon ; l'on ne voyoit par tout qu'une quantité prodigieuſe de chandeliers & de luſtres d'argent, artiſtement travaillés & garnis de flambeaux & de cierges.

Au deſſus de la corniche étoit un Attique formant ſoque, gorge & corniche ; ſur laquelle l'on voyoit du devant une grande figure aſſiſe repreſentant l'hiſtoire, tenant une plume d'une main, & de l'autre un livre, dans lequel on liſoit en gros caracteres ces paroles de l'écriture.

Quomodo cecidit vir potens, qui ſalvum faciebat Populum Iſraël?

Proche de cette figure l'on en voioit une autre, reprefentant la Renommée avec fa trompette, qui tenoit en fa main droite une grande medaille, dont la bordure eftoit fculptêe & dorée en bronze: cette médaille reprefentoit le portrait en relief de nôtre Charlemagne.

Au deffus de la dite Attique êtoit la figure d'un tombeau antique avec une Urne flamboïante, fur laquelle eftoit une couronne de fept pieds de diametre, fupportée par quatre grandes figures; qui reprefentoient tout autant de Vertus chrêtiennes. Et fur le tout un grand dais de velours noir attaché à la voûte de l'Eglife, avec quatre pantes aux quatre coins, qui defcendoient fort bas, & qui formoient des feftons.

Toute cette ordonnance & cet-

te machine inventées & dreſſées par Mrs. Bourdié & Reverend, tres habils Architectes, étoient illuminées par une infinité de lubougies: les colomnes étoient ornées de doubles C. chiffres du Prince défunct avec des Alerions, des croix de Jeruſalem & de Lorraine.

Le plâfond au deſſus du Corps formoit un enfoncement de drap noir, entourré d'une campanne à la Romaine, qui ſe rencontroit juſtement à la hauteur de l'architrave, ce qui faiſoit une ordonnance merveilleuſe, l'on peut dire avec verité que l'on a vû peu d'Egliſes mieux ornées & d'un meilleur goût pour une pompe funébre, qu'étoit celle cy: la diſpoſition en étoit des plus belles, & toutes choſes y étoient tres bien concertées & tres-bien entendües.

Voilà de quelle maniere étoit ornée l'Eglise des PP. de l'êtroite observance de St. François: lors qu'on y apporta le Corps de Charles V. le R. P. Nicolas Potin Supérieur majeur de sa Province assisté de six Chantres revêtus comme luy de chappes de velours noir, assorties de moire d'argent, & enrichies d'écussons aux armes de S. A. R. en broderie d'or, le receût à la porte, & l'ayant asperſé d'eau bénite, il entonna le *De profundis*, qui fut psalmodié par plus de cent Religieux de son ordre, pendant qu'on le porta vers le chœur, & qu'on le posa sur l'estrade, que l'on avoit préparé au milieu du Cathaphalque.

Son Altesse Royale se plaça cinq ou six pas derriere, ayant Mgr. le Prince Charles à sa droi-

te, & Mgr. le Prince François à ſa gauche. L'on avoit mis devant eux un priédieu couvert d'un tapis de velours noir, & derriere eux deux fauteüils avec une chaiſe à dos, qui fut pour Mgr. le Prince François.

Devant S. A. R. étoient placés Mr. de Salins, & Mr. le Comte des Sales de Roretet: au côté droit étoient Mr. l'Abbé Fournier premier Aumônier, Mr. le Baron de Wachtentonck Chanoine d'Oſnabruck & le R. P. Creüz confeſſeur de S. A. R. A la gauche étoient Mr. le Comte d'Eck Chanoine d'Olmülz, Mr. l'Abbé de Lory premier Aumônier d'honneur, avec les R. PP. Weix el & de la Ruelle confeſſeurs de Meſſeigneurs les Princes.

Derriere S. A. R. étoiẽt Mr. le Marquis de Lenoncour Blainville pre-

mier Gentilhomme de la chambre, Mr. le Marquis de Beauveau Capitaine des Gardes du Corps, Mr. le Comte de Brionne Grand Maître de la garderobbe ; Mr. le Marquis de Trichâteau Gouverneur de Mgr. le Prince François & Mr. le Comte de Raigecour ſon chambelan.

Dans le premier banc apres Meſſeigneurs les Princes, étoient placés le Milord Carlinford grand Maître de l'Hôtel & chef du Conſeil, Mr. le Comte de Couvonges grand Chambellan, Mr. le Marquis de Lenoncour de Serre grand Ecuyer ; Mr. le Comte de Tornielle & Mr. le Marquis de Lamberty, les deux Marêchaux de Lorraine & Barrois.

Dans le ſecond banc étoient Mr. le Comte de Hauſſonville grand Maître de l'artillerie, Mr.

le Comte de Raigecour grand Veneur, & Mr. de Mitry de Faucoucour grand Gruyer.

Dans le troisiéme banc étoit placé le Conseil d'Etat, composé des Secretaires & des Maîtres des Requêtes; apres lequel il y avoit encore deux autres bancs pour les Gentilshommes, qui n'avoient point de rang dans la cérémonie.

Les Chambellans, qui avoient porté le Corps & le Dais, fûrent placés de part & d'autre dans les staux: les Gentilshommes qui avoient porté les pieces d'honneur se placérent ensuitte vers le Sanctuaire: les Maîtres d'Hôtel & les Ecuyers se mirent auprés d'eux à droite & à gauche. Les Gentilhommes qui avoient porté les Banieres se placerent au dessous des Chambellans, apres avoir planté leurs baniéres de part

& d'autre du Corps ; Les autres Gentilshommes avoient aussi posé les piéces d'honneur sur une table, qui étoit entre S. A. R. & le Cathaphalque, couverte d'un grand tapis de velours, où elles restérent durant les trois jours suivants.

Messieurs les Prélats avec leurs assistants, étoient dans le Sanctuaire, où étoit aussi Mr. de Nay Doyen de la Primatie, Maître des Cerémonies spirituelles, & Protonotaire Apostolique : les deux Chapitres des Eglises Primatiale & de St. George avec l'Université du Pont-à-Mousson, & les Paroisses fûrent placées dans la chapelle ronde à la gauche du Sanctuaire : Mr. Willemin de Heldenfeld grand Maître des Cérémonies étoit sur un placet aux pieds du Corps & le plus prés, Mr. Herbel Roy d'armes étoit imme-

immediatement aſſis devant luy.

Au côté droit de S. A. R. étoit placée la Cour Souveraine dans les hauts bancs, qu'on y avoit mis, le Bailliage de Nancy étoit au deſſous: vis à vis à la gauche étoient les Chambres des Comptes de Lorraine & Barrois, & au deſſous étoient les Meſſieurs de l'Hôtel de Ville de Nancy.

Dans les hauts bancs de part & d'autre en deſcendant vers la porte de l'Egliſe, on avoit placé un certain nombre de Religieux de châque ordre; & les Advocats avec les députés des Villes occupoient le reſte des bancs qui étoient au deſſous.

Madame la Ducheſſe Royale habillée en grand deüil avec une mante de ſept aulnes de long, ne deſcendit point dans l'Egliſe, Elle reſta dans la tribune, qui ne

pût contenir que les Dames de ſa maiſon : ſçavoir, Madame la Marêchale de Carlinford, Madame la Marquiſe d'Haraucourt ſa Dame d'honneur, Madame la Marquiſe de Lenoncourt Blainville ſa Dame d'atours, Madame la Comteſſe des Armoiſes, mes Dames de Fürſtemberg, de Frené & de Puisdebar avec toutes les Filles d'honneur, qui étoient en grand deüil. Mr. le Comte des Armoiſes Chevalier d'honneur de Madame Royale, Conſeiller & Chevalier d'honneur au Parlement y étoit en cotte & creſpe raſants terre, en manteau traiſnant d'une aulne, Mr. de Marſan Ecuyer de S. A. R. y fut auſſi en manteau & creſpe raſant terre.

Les autres Dames de diſtinction de la Cour toutes en grand deüil, prirent place dans le jubé, que l'ō

avoit fait ſur la porte de l'Egliſe.

Tout le monde êtant ainſi placé, les PP. Cordeliers commencérent l'Office des Morts, dont les Leçons fûrent chantées par neuf Abbés & quelques Pſeaumes des laudes fûrent chantés en muſique. Mr. l'Abbé de Riguet grād Aumônier officia en habits Pontificaux, accompagné de Mr. l'Abbé de St. Pierremont, de Mr. l'Abbé de Belchamps, de Mr. l'Abbé de Doméyre & de Mr. l'Abbé de Chaumouſſey, qui étoient pareillement revêtus de leurs habits Pontificaux. Tout cela ſe fit avec un ordre merveilleux & avec beaucoup de pompe & de majeſté.

Le *Libera* qui fut chanté en muſique, étant fini & les autres priéres, que l'on fait dans de ſemblables cérémonies, S. A. R. retourna à la Cour vers les dix-heu-

res du ſoir, paſſant par la ruë, Elle fût conduite en cet ordre. Tous les deputez des Villes depuis la porte de l'Egliſe, juſqu'au grand eſcalier de la Cour, formerent deux hayes tenants en main leurs flambeaux allumés; le Conſeil de la Ville de Nancy cõmença à marcher, il fut ſuivy du corps des Advocats & du Bailliage: les Chambres des Comptes marchérent en ſuitte; le Parlement & le Conſeil d'Etat les ſuivirent.

Aprés tous ces corps paſſerent les Gentilshommes, qui avoient porté les baniéres, les Ecuyers, les Maîtres d'Hôtel, les Gentilshommes qui avoient porté les piéces d'honneur, la Cornette jaune, le grand Etendart, & le Panonceau; tous ces Meſſieurs marcherent deux à deux.

Meſſieurs les Marêchaux de Lorraine & Barrois, Mr. le grand Ecuyer, Mr. le grand Chambellan, & Mr. le grand Maître marchants un à un, précedoient Son A. R. qui fut accompagnée devant, à côté, & derriere par les mêmes perſonnes, qui avoient eu l'honneur de l'accompagner durant le convoy.

Ce fût la même choſe pour Monſeigr. le Prince Charles, & Monſeigr. le Prince François. Les Pages & les valets de pied portoient des flambeaux de part & d'autre de S. A. R. & de Meſſeigneurs les Princes, qui entrerent enfin dans leurs appartements : là le grand Maître des cérémonies fit à ſçavoir a tous ces Corps & à tous les Gentilhommes & Seigneurs de ſe trouver le lendemain à neuf-heures du matin,

pour accompagner de nouveau Son A. R. à l'Eglise des Peres Cordeliers ; où elle vouloit aller assister au service, que l'on y devoit faire pour le repos de l'ame de son tres-honoré Seigneur & Pere.

Le lendemain matin vingtiéme Avril tout le monde se rendit à la Cour, comme il avoit esté ordonné : & S. A. R. avec Messeigneurs les Princes ses freres alla à l'Eglise accompagnée de la même maniere qu'elle l'avoit esté le soir précédent au retour, excepté que les deputés des Villes marchérent à la tête.

Châcun y prit la place qu'il y avoit euë aux Vigilles ; à la reserve de l'Université, que l'on plaça dans les hauts bancs apres la Cour Souveraine en tirant vers la porte de l'Eglise, les Chapitres

& les Paroiſſes ny furent point appellés d'avantage.

L'on commença la grande Meſſe, qui fut chantée en muſique. Mr. l'Abbé de Riguet grand Aumônier officia pontificalement avec les deux Prélats, & les Aumoniers ordinaires, qui l'avoient accompagné & aſſiſté au convoy & aux Vigiles du jour precédent.

Apres l'Evangile ; le Roy d'armes alla faire de profondes reverences à l'Autel, au Clergé, au Corps du Prince déffunt, à S. A. R. à Meſſeigneurs les Princes & & aux Cours Souveraines, apresquoy il retourna en ſa place.

Quand il fut temps d'aller à l'offrande le grand Maître des cérémonies alla faire les mêmes reverences à l'Autel, au Clergé, au Corps, à S. A. R. à Meſſeigneurs les Princes ; & lors qu'il

les fit aux Cours Souveraines, elles ſe leverent & Mrs les Preſidents luy rendirent le Salut: puis il s'inclina profondement, vers S. A. R. pour luy marquer qu'il eſtoit temps d'aller à l'offrande : Saditte Alteſſe ſe leva & marcha vers l'Autel : les Princes, & tous les Corps ſe tinrent debout, juſqu'à ce qu'elle fut de retour; le premier Gentil-homme de la chambre le ſuivit, & le grand Maître des Cérémonies, qui marchoit devant, prit des mains d'un clerc de Chapelle un cierge, apres lequel il y avoit douze pieces d'or attachées; & lors que S. A. R. euſt Salüé l'Autel & l'officiant, & qu'elle s'euſt miſe à genoux pour baiſer la patenne; le Maître des cérémonies à genoux luy preſenra ledit cierge apres l'avoir baiſé & l'officiant

en méme temps que S. A. R. le luy presentat le prit & le rendit à un de ses assistants ; Ce qu'estant fait S. A. R. fit la reverence à l'Autel & s'en retourna à sa place, salüant en repassant le Corps de feü son Pere, comme elle l'avoit fait en allant, & laissa trainer son manteau par respect pour sa presence.

Quand S. A. R. se fut mise en sa place le grand Maître des Cérémonies s'inclina vers Monseigneur le Prince Charles, qui fit les mémes choses que S. A. R. avoit faites, Monseigneur le Prince François les fit aussy ; personne autre n'alla à l'offrande. Le Roy d'armes en allant & revenant, marcha toûjours devant le grand maître des cérémonies, pour accompagner S. A. R. & Messeigneurs les Princes.

Apres l'offrande faite le Pere d'Aubanton recteur du college de Strasbourg, & Exprovincial des Peres Jesuites de la Province de Champagne prononça l'oraison funébre de ce grand Prince défunct : l'on ne sçauroit assez parler du merite de cette piéce on n'a qu'a la lire pour en estre charmé, & pour avoir en même temps toute l'estime possible pour son autheur qui est un homme tout apostolique, & un des plus habiles prédicateurs du tems.

La Messe finie, l'on chanta le *Libera* en musique, & les autres prieres de l'Eglise en plain chant, pendant quoy Mr. l'Abbé de Riguet Officiant fit les absolutions & les encenements avec quatre Abbés de la congregation des Chanoines Reguliers de St. Augustin : revétus comme luy pon-

ficalement, c'eſtoient Mr. l'Abbé de St. Pieremont general de lad. Congregation, Mr. l'Abbé de Belchamps, Mr. l'Abbé de Domeſvre & Mr. l'Abbé de Chaumouſey: Mr. l'Abbé de Riguet eſtoit aſſis au deſſous du Cathalphalque & les autres eſtoient aſſis aux quatre coins.

Le Service achevé S. A. R. retourna au Palais conduite de la même maniere, quelle en eſtoit venuë, & à 4. heures apres midy, elle alla encore à l'Egliſe dans le méme ordre; l'on y chanta les Veſpres des morts, les matines & les laudes du même office, neuf Abbés chanterent les leçons.

Mr. l'Abbé de Vergaſe Premontré y officia aſſiſté de 4. autres Prélats de ſon ordre, qui eſtoient Mr. l'Abbé d'Eſtival,

Mr. l'Abbé de Rangeval ; Mr. l'Abbé de Ste. Marie & Mr. l'Abbé de Justemont ; tout se passa comme le jour précedent ; excepté que ces Prélats firent apres les laudes les absolutions & les Encensements ce qui ne se fait point ordinairement ; ce fut aussy pour des raisons particulieres, qu'on leur permit de le faire.

Le mercredy 21. on s'assembla de nouveau, à 9. heures du matin à la Cour, d'ou l'on accompagna S. A. R. aux Cordeliers, comme l'on avoit fait le jour précedent : la grande messe fut chantée en musique Mr. l'Abbé de Longeville Benédictin officia assisté de Mr. l'Abbé de Moyen Moutier, & de Mr. l'Abbé du Tolley du méme ordre : il ny eut point d'offrande n'y d'Oraison funébre ce iour là : apres la messe

ces trois Prélats avec Mr. l'Abbé de St. Mihiel, & Mr. l'Abbé de St. Thiery aussy Benédictins firent les Encensements & les absolutions, lesquels finis; l'on retourna au palais dans l'ordre qu'on avoit déja observé.

A 4. heures apres midy le Cortege se fit toûjours de méme; l'on chanta les Vespres & l'Office des morts, comme l'on avoit fait les deux jours précédents. Mr. l'Abbé de Morimont l'un des quatre premiers Peres de l'Ordre de Cistaux y officia assisté de 4. Abbés de son ordre, qui estoient Mr. l'Abbé de Hauteseil, Mr. l'Abbé de Villers, Mr. l'Abbé de Clairlieu & Mr. l'Abbé de Wergeviller; cela finy: l'on s'en retourna a la Cour chacun gardant son rang.

Le Jeudy 22. à 9. heures du

matin S. A. R. avec Messeigneurs les Princes & tous les Corps; qui avoient assistés les jours précédents à toutes ces fonctions estants arrivé a l'Eglise, Mr. l'Abbé de Morimont chanta la grande messe avec les autres Prelats ses assistants. Il ny eu point aussy d'offrande, ny d'oraison funébre ce jour là ; mais les encensements & les absolutions finis avec toute la majesté possible, l'on transporta le Corps du Cathaphalque, où il estoit ; dans la chappelle Ducale, qui est à costé du grand Autel & qui est destinée pour la Sépulture des Princes & Princesses de l'Auguste Maison de Lorraine. Cette chapelle, qui est tres belle par son architecture fut de la voûte en bas toute tendüe de velours noir, sur lesquels l'on attacha quantité de bras d'ar-

gent garnis de flambeaux de cire blanche, & l'on entremela parmy ces bras, un grand nombre dêcussons aux armes de Lorraine. Au milieu de la chappelle on êleva une Estrade sur laquelle on posa le Corps du Prince défunct; Toutes les marches de l'estrade fúrent couvertes de grands Chandeliers d'argent, & l'on suspendit à la voute plusieurs lustres tres beaux & tres magnifiques. L'on y porta ensuitte les pieces d'honneurs & les bannieres, qui en augmentérent la decoration & la beauté.

Les mêmes Chambellans, qui l'avoient porté le jour du Convoy, eurent encore l'honneur de le porter: Tous les Prélats marcherent devant, S. A. R. le suivit avec Messeigneurs les Princes ses freres laissants trainer leurs man.

reaux ; les grands de l'Eſtat marcherent apres ; tout le monde ſe tint de bout & tous les Gentilshommes, qui avoient portés les piéces d'honneur & les bannieres les prirent en main par reſpect; pendant que l'on tranſporta le Corps : les priéres, que l'on dit ordinairement dans ces cérémonier lugubres eſtants achevées ; Tous les Abbés jetterent de l'eau benite les uns apres les autres ſur le corps.

Enſuitte S. A. R. fit la même choſe avec Meſſeigneurs les Princes : apres quoy, tout le monde retourna au Palais dans l'ordre & le rang, qu'on avoit toûjours obſervé. S. A. R. fit remercier tous les corps, l'on donna un grand repas à tous les deputés des Villes; avant que de les congedier, & de les renvoyer

chez

chez eux.

Ainsi se terminerent les cérémonies de cette pompe funébre, qui étoit bien duë à la memoire d'un Prince ; que la pieté & le zele pour la gloire du Seigneur ont rendu semblable à David, & & à ces illustres Capitaines des Israëlites, aux Josués, aux Gedéons, & aux Machabés, pendant que toutes les autres vertus Chrétiennes & toutes les vertus Héroiques rassemblées en lui, sans mélange l'ont êlevé au rang des Constantins, des Theodoses, des Charlemagnes, des Godefrois de Boüillon & des Sts. Loüis.

Ce qui contribua beaucoup à la beauté de cette pompe, fût qu'il n'y eut aucune confusion, & qu'il n'y arriva aucun accident, soit dans les differentes marches, que l'on fit ; soit dans l'Eglise pen-

dant les trois jours, que l'on y fit les Services. Vne infinité de peuples Lorrains & Etrangers, qui êtoient accourus à Nancy pour la voir, en ont également admiré l'ordre & la magnificence.

Le zele, la pieté & la reconnoissance des PP. Cordeliers parurent avec êdification durant ces trois jours, singulierement en ce que douze d'entre eux ne cessérent jour & nuit de Psalmodier auprés du Corps, & qu'ils entretinrent la priere, que l'Eglise appelle *Laus perrennis*, pour le repos de l'ame de ce grand Charles, dont les exploits glorieux seront admirés dans tous les Siécles à venir pendant que ses fideles sujets révereront sa memoire, qui leur sera toûjours infiniment chére & prétieuse; de méme qu'elle l'est à ces bons Religieux, qui

ont contiué, pendant quarante jours, laditte priere auprés de son corps ; qui restera toute l'année exposé dans la Chapelle, durant lequel tems il sera gardé jour & nuit par deux gardes du Corps & par deux Suisses.

Monseigneur le Prince Charles comme Primat de Lorraine voulut aussy marquer publiquement sa pieté envers son tres digne Pere ; & pour cela il fit faire un Service solemnel dans son Eglise le 23. Avril. S. A. R. les Cours Souveraines, huit Abbés en habits pontificaux & les autres Corps y assisterent ; on y avoit dressé un tres beau Cathaphalque : Mr. de Nay Doyen du Chapitre y officia, le Pere du Poncet Jesuite y prononça une Oraison Funébre qui fut aplaudie de tous les auditeurs.

Aussi voit-on peu de prédicateurs, qui puissent se distinguer plus avantageusement ; que luy, soit par son éloquence & la noblesse de ses expressions ; soit par le tour fin & delicat, qu'il donne à tout ce qu'il prononce en chaire.

L'insigne Chapitre de St. George témoigna aussi avec émpressement son zele & son affection en faisant le lendemain 24. Avril un pareil service dans son Eglise que l'on avoit tenduë de noir & où l'on avoit posé un grand Mausolé orné aux quatre coins de tres belles figures & illuminé par tout d'une infinité de flambeaux & de bougies. Sur les quatre pans il y avoit quatre devises : La premiere étoit un Soleil couchant avec ces paroles. *Non desinit Lucere.* La seconde étoit

un gros arbre couppé, qui repousſoit de nouvelles branches; en voicy l'ame. *Et ſciſſus refloreſcit.* Dans la troiſiéme on voyoit un Phœnix ſur le bucher avec ces mots; *Dum moritur reviviſcit.* La quatriéme étoit un fleuve qui ſe perdoit dans la terre; ces paroles en faiſoient l'ame.
Et ſi latet non perit.
Mr. l'Abbé Fournier qui eſt Prevoſt de St. George y officia & Mr. le Févre Docteur en Theologie & Curé de Vick y prononça l'oraiſon funébre du Héros défunct en preſence de leurs A. R. de Meſſeigneurs les Princes, & de tous les corps.

Meſſieurs de la Chambre de Ville de Nancy par un tranſport de reſpect & de vénération pour la memoire de leur Souverain défunct, s'empreſſerent pareille-

ment à faire faire un ſervice ſolemnel en l'Egliſe Paroiſſiale de St. Epvre; qu'ils firent tendre de noir, on y dreſſa une Chapelle ardente tres bien entenduë & illuminée de toutes parts. Mr. le Curé y officia, Mr. Sommier Docteur en Theologie Curé de Champs en Voſges fit en preſences d'une tres illuſtre & tres nombreuſe aſſemblée un diſcours à la loüange du grand Prince que nous pleurons.

En parlant de la marche des compagnies des Chevaux legers, & des Gardes du corps; de même que de la garde Suiſſe, & du Regiment aux Gardes, on avoit oublié d'en nommer les Officiers les voicy.

A la tête de la compagnie des gardes du corps commandée par Mr. le Marquis de *Beauveau*,

marchoient Mr. de *Vitrimont*, qui en eſt le Lieutenant *Mr. de Mitry, l'Enſeigne & Mr. d'Haponcour*, Aide Major des quatre compagnies des chevaux legers & des Gardes, avec 4. Fxempts, qui êtoient, *Mr. Phılbert*, *Mr. Virion*, *Mr. du Cheſnois*, *& Mr. de Rauchonvilé*, *Mr. de Beauveau* Capitaine, eſtant aupres de la perſonne de S. A. R.

Mr. d'Arnolet. Lieutenant de la compagnie des gardes commandée par *Mr. le Comte de Stainville* marchoit à la teſte avec 4. Exempts, qui eſtoient *Mr. de Morlıncour*, *Mr. de Bouzè*, *Mr. le Comte de Menzere*, *& Mr. de Teuvenin*, *Mr. le Comte de Craon*, qui en eſt l'Enſeigne, eſtoit occupé ailleurs, comme chambelan *Mr. le Comte de Stainville* qui en eſt le capitaine eſtoit aupres de Mon-

ſeigneur le Prince Charles.
Mr. de Gelenoncourt & *Mr. de Dombales* tous deux Sous Lieutenanrs & *Mr. le Comte des Armoiſes* Guidon eſtoient à la teſte de la compagnie des chevaux legers commandée par *Mr. le Comte de Ficquemont*. A la teſte de la compagnie des chevaux legers commãdée par *Mr. le Comte de Roretet* eſtoient *Mr. de Colmey* Sous Lieutenant, & *Mr. le Comte de Baſſompiere* Guidon.

Les Officiers, qui commandoient la garde Suiſſe eſtoient *Mr. Anderallment* Lieutenant, *Mr. Buſſelot*, Sous Lieutenant, *Mr. de Fiquemont* Enſeigne, & *Mr. de Gemelincour Fourier. Mr de Salins qui en eſt le Capitaine Colonel marchoit devant Son Alteſſe Royale.*

Voicy pareillement les Officiers, qui commandoient les

quinze compagnies du Regiment aux Gardes qui ſont ordinairement à Nancy. Pour ce qui eſt des Capitainnes, des Lieutenants & des Enſeignes, qui ne ſont point nommés icy, ils êtoient la pluſpart auprés du Corps du Prince défunct, cõme Chambellans, ou bien ils êtoient occupé ailleurs.

Mr. de Baillivy Capitaine Lieutenant commandoit la Colonelle *Mr Laurent* Lieutenant, & *Mr. de la Girardiere* Enſeigne commandoient la Lieutenance Colonelle.

Mr. d'Arbois Lieutenant, & *Mr. de la Chauſſeé* Enſeigne êtoient à la compagnie de *Mr du Ham*, lequel comme Major avec *Mr. de Buttler* Aide Major êtoit occupé à faire obſerver un bel ordre au Regiment.

Mr. de Turique, Lieutenant & *Mr. de Ligeville* enſeigne êtoient à la compagnie de *Mr. de Cuſtine Pontigny.*
Mr. de Rouarck Capitaine *Mr. de Occonort* Lieutenant & *Mr. de Stapelton* enſeigne eſtoient à leur compagnie.
Mr. le Comte d'Iche de Choiſeüil, Lieutenant, & *Mr. de Monluc* enſeigne eſtoient à la compagnie de *Mr. le Comte d'Apremont.*
Mr. de Rennel Capitaine *Mr. de Mille* Luietenant, & *Mr. Bardin* enſeigne eſtoient à leur cõpagnie
Mr. le Marquis du Châtelet, Capitaine *Mr. du Cerf* Lieutenant eſtoient à leur Compagnie.
Mr. le Comte des Armoiſes, Capitaine. *Mr. de Monheron* Lieutenant. & *Mr. des Armoiſes*, enſeigne êtoient à leur compagnie
Mr. de Rarecourt Lieutenant, &

Mr. de Leviſton, enſeigne êtoient à la compagnie de *Mr. de Cuſtine* des Eſtangs.
Mr. lé Comte de la Porte Capitaine. *Mr. de Taff* Lieutenãt *& Mr. de Noyent*, enſeigne êtoient à leur Compagnie. *Mr. le Marquis d'Ambly*, Capitaine *Mr. de Taff* Lieutenant, & *Mr. de Golencour* enſeigne eſtoient à leur Compagnie *Mr. de Circourt* Capitaine. *Mr. de Buttler* Lieutenant, & *Mr. de Tenance* enſeigne eſtoient à leur compagnie; *Mr. de Trockmorton* Capitaine *Mr. de Kely*, Lieutenãt *Mr. de Macarty*. enſeigne eſtoient à leur compagnie. *Mr. de Bannerot* Lieutenant & *Mr. de Pouilly* enſeigne eſtcient à la compagnie de *Mr. de Viermes*.

Tous ces Officiers en habits uniformes portoient châcun un grand creſpe en écharpe, un ſur

le chappeau, & un autre à l'épée, qui eſt la maniere ordinaire aux gens de guerre de porter le deüil. Il y avoit auſſi des creſpes attachés à la pointe des drapeaux; comme il y en avoit aux Eſtendarts. Les Officiers du Regiment aux Gardes portoient leurs ſpontons, tournés la pointe en bas. & les drapeaux ployés.

FIN.




SPECIAL
DB
447

